



PROCES-VERBAL ET COMPTE-RENDU de la séance du CONSEIL MUNICIPAL

Le 5 avril de l'an deux mil dix-huit, le Conseil municipal convoqué le 29 mars 2018 s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Guy ROGUET, Maire.

PRESENTS : ROGUET Guy, MAYORAZ Béatriz, GRATS Myriam, SALLIN Michel, DEFAGO Christian, RAMBOSSON Olivier, ANDRIC Mihajlo, COLLOMB Eric, Isabelle FREYDOZ, SIMONDETTO Angela, SAGE Christelle, GUICHON Raphaël, REY Jean-Claude, BADIN Maurice, BOITOUZET Patrick

ABSENTS : VANDERSCHAEGHE Laurent (pouvoir à C. DEFAGO), Marie-Laure SERRE (pouvoir à I. FREYDOZ), GAYRAUD Daniel (pouvoir à B. MAYORAZ), BENE Marie-Pierre

SECRETAIRE DE SEANCE : Beatriz MAYORAZ

Horaire d'ouverture de la séance : 20H00

1. Adoption du compte-rendu de la précédente séance du Conseil (01/03)

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, sans remarque.

2. Ordre du jour avec délibérations

SCOLAIRE - PERISCOLAIRE

Projet de délibération n°D2018-06
Approbation des modifications du règlement périscolaire pour la rentrée scolaire 2018-2019
Rapporteur : Myriam GRATS

Suite à la délibération du 11/01/2018 demandant à déroger à l'organisation du temps scolaire, la Commune de FEIGERES a obtenu l'accord de l'académie le 08/02/2018. Cette nouvelle organisation induit la suppression des temps d'activités périscolaires (TAP) et un retour de la semaine scolaire à 4 jours. Ces modifications impactent le règlement périscolaire :

- D'une part, est supprimé toutes les règles relatives aux TAP,
- D'autre part, est ajouté un temps d'accueil des élèves de 13h30 à 14h00

Pour rappel, le temps scolaire sera organisé comme suit :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi	Matin	Après-midi
	8h30 à 12h00	14h00 à 16h30

Pour prendre en compte le nouveau temps d'accueil, la Commission scolaire a revu les tarifs des activités périscolaires :

Tarifs commune	ACCUEIL MATIN	ACCUEILS DU MIDI (sauf mercredi)	Accueil de l'après-midi 13h30-14h00	ACCUEILS DU SOIR (sauf mercredi)
	Maternelle et élémentaire	Maternelle et élémentaire	Maternelle et élémentaire	Maternelle et élémentaire
Quotient CAF	Tarif par présence (Septembre 2018)	Tarif par présence (Septembre 2017)	Tarif par présence Nouveau tarif	Tarif par présence (Septembre 2018)
QF < 500	2,00 €	2,95 €	1,00 €	3,00 €
501 < QF > 700		3,45 €		
701 < QF > 1000		4,20 €		
1001 < QF > 1300		5,15 €		4,80 €
1301 < QF > 1 600		6,25 €		
1 601 < QF 1 900		7,10 €		
QF > 1 901		7,45 €		
Tarif hors-commune	2,00 €	7,45 €	1,00 €	4,80 €
Pour non-respect des procédures d'inscription et d'annulation	6 €	10 €	6 €	6 €

Considérant le projet de règlement périscolaire,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, décide,

- **D'AUTORISER** les modifications du règlement intérieur,
- **DE CREER** une nouvelle prestation d'accueil de 13h30 à 14h00
- **D'AUTORISER** la modification des tarifs comme énoncée et d'autoriser M. le Maire ou M. GRATS à signer tout document nécessaire à la réalisation de la présente délibération,

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

FINANCES

NB :

Les résultats cumulés de clôture d'exercice 2017 reprennent les résultats antérieurs de l'année 2016 et ces derniers montants ne sont pas reportés sur toutes les délibérations.

En ce qui concernent les comptes de gestion et les comptes administratifs, les montants sont obtenus comme suit :

BUDGET PRINCIPAL - Section d'investissement	
Recettes 2017	+ 2 583 182,39 €
Dépenses 2017	- 2 312 672,08 €
Résultat exercice 2017	+ 270 510,31 € (excédent)
Résultat antérieur reporté 2016	+ 1 029 729,66 €
Résultat cumulé 2017	1 300 239,97 €

BUDGET PRINCIPAL - Section de fonctionnement	
Recettes 2017	+ 1 680 347,00 €
Dépenses 2017	- 1 295 298,48 €
Résultat exercice 2017	385 048,52 €
Résultat antérieur 2016	+ 729 762,62 €
Résultat 2016 affecté en investissement	- 700 000,00 €
	29 762,62 €
Résultat cumulé 2017 à affecter	+ 414 811,14 € (= 385 048,52 + 29 762,62)

Résultat global BP 2017 =	+ 1 300 239,97
	+ 414 811,14
	= 1 715 051,11 €

BUDGET ANNEXE – Section d'investissement	
Recettes 2017	+ 54 803,00 €
Dépenses 2017	- 53 706,31 €
Résultat exercice 2017	= 1 096,69 €
Résultat antérieur reporté 2016	+ 106 175,35 €
Résultat exercice 2017	+ 1 096,69 €
Résultat cumulé 2017	= 107 272,04 €

BUDGET ANNEXE – Section de fonctionnement	
Recettes 2017	+ 29 982,74 €
Dépenses 2017	- 71 183,65 €
Résultat exercice 2017	- 41 200,91 € (déficit)
Résultat antérieur 2016	+ 44 093,73 €
Résultat 2016 affecté en investissement +	0,00 €
Résultat cumulé 2017 à affecter	= 2 892,82 €

Résultat budget annexe global 2017 =	+ 107 272,04 €
	+ 2 892,82 €
	+ 110 164,86 €

Projet de délibération n°D2018-07
Approbation du Compte de gestion du budget principal- exercice 2017
Rapporteur : Christelle SAGE

Christelle SAGE rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Après s'être fait présenter notamment les budgets primitifs de l'exercice 2017 du budget principal, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés :

Section Investissement :
Dépenses : 2 312 672,08 €
Recettes : 2 583 182,39 €
Résultat de l'exercice 2017 : 270 510,31 €
Résultat cumulé à la clôture de 2017 : 1 300 239,97 €

Section Fonctionnement :
Dépenses : 1 295 298,48 €
Recettes : 1 680 347,00 €
Résultat de l'exercice 2017 : 385 048,52 €
Résultat cumulé à la clôture de 2017 : 414 811,14 €

Résultat global fin 2017 : 1 715 051,11 €

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

**Entendu l'exposé de son rapporteur,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

APPROUVE le compte de gestion du trésorier pour l'exercice 2017 pour le budget principal. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Projet de délibération n°D2018-08
Approbation du Compte de gestion du budget annexe- exercice 2017
Rapporteur : Christelle SAGE

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Après s'être fait présenter notamment les budgets primitifs de l'exercice 2017 du budget annexe, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés :

Section Investissement :
Dépenses : 53 706,31 €
Recettes : 54 803,00 €
Résultat de l'exercice 2017 : 1 096,69 €
Résultat cumulé à la clôture de 2017: 107 272,04 €

Section Fonctionnement :
Dépenses : 71 183,65 €
Recettes : 29 982,74 €
Résultat de l'exercice 2017 : - 41 200,91 €
Résultat cumulé à la clôture de 2017 : 2 892,82 €

Résultat global fin 2017 : 110 164,86 €

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

**Entendu l'exposé de son rapporteur,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- **APPROUVE** le compte de gestion du trésorier pour l'exercice 2017 pour le budget annexe. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

.....

Projet de délibération n°D2018-09 Approbation du Compte administratif du budget principal - exercice 2017 Rapporteur : Christelle SAGE
--

Madame Christelle SAGE présente le compte administratif 2017 du budget principal qui s'établit ainsi :

Section Investissement :
Dépenses : 2 312 672,08 €
Recettes : 2 583 182,39 €
Résultat de l'exercice 2017 : 270 510,31 €

Résultat cumulé à la clôture de 2017 : 1 300 239,97 €

Section Fonctionnement :
Dépenses : 1 295 298,48 €
Recettes : 1 680 347,00 €
Résultat de l'exercice 2017 : 385 048,52 €
Résultat cumulé à la clôture de 2017 : 414 811,14 €

Résultat global fin 2017 : 1 715 051,11 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, hors de la présence de Monsieur le Maire,

- **APPROUVE** le compte administratif 2017 du budget principal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

.....

Projet de délibération n°D2018-10
 Approbation du Compte administratif du budget annexe - exercice 2017
 Rapporteur : Christelle SAGE

Madame Christelle SAGE présente le compte administratif 2017 du budget annexe qui s'établit ainsi :

Section Investissement :
 Dépenses : 53 706,31 €
 Recettes : 54 803,00 €
 Résultat de l'exercice 2017 : 1 096,69 €
Résultat cumulé à la clôture de 2017 : 107 272,04 €

Section Fonctionnement :
 Dépenses : 71 183,65 €
 Recettes : 29 982,74 €
 Résultat de l'exercice 2017 : - 41 200,91 €
Résultat cumulé à la clôture de 2017 : 2 892,82 €

Résultat global fin 2017 : 110 164,86 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, hors de la présence de Monsieur le Maire,

- **APPROUVE** le compte administratif 2017 du budget annexe.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ/ LA MAJORITÉ
 ABSTENTION CONTRE

Projet de délibération n°D2018-11
 Affectation des résultats du budget principal
 Rapporteur : Christelle SAGE

Les résultats de l'exercice 2017 s'établissent de la façon suivante :

Section d'investissement	
Résultat antérieur reporté 2016	1 029 729,66 €
Dépenses 2017	2 312 672,08 €
Recettes 2017	2 583 182,39 €
Résultat exercice 2017	270 510,31 € (<i>excédent</i>)
Résultat cumulé 2017	1 300 239,97 €

Ce résultat cumulé reste en section d'investissement.

Section de Fonctionnement	
Résultat antérieur 2016	729 762,62 €
Résultat 2016 affecté en investissement	700 000,00 €
Dépenses 2017	1 295 298,48 €
Recettes 2017	1 680 347,00 €
Résultat exercice 2017	385 048,52 €
Résultat cumulé 2017 à affecter	414 811,14 €

Ce résultat cumulé doit faire l'objet d'une affectation : soit toute la somme est conservée en section de fonctionnement, soit elle est virée en section d'investissement, soit elle est répartie entre les deux sections.

☞ Proposition de la Commission finances :

- Virement en section d'investissement : 400 000,00 €
- Report en section de fonctionnement 14 811,14 €

**Entendu l'exposé de son rapporteur,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

AFFECTE le résultat de la façon suivante :

Virement à la section d'investissement (article 1068)	400 000,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (article 002)	14 811,14 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Projet de délibération n°D2018-012 Affectation des résultats du budget annexe Rapporteur : Christelle SAGE
--

Les résultats de l'exercice 2017 s'établissent de la façon suivante :

Section d'investissement	
Résultat antérieur reporté 2016	106 175,35 €
Dépenses 2017	53 706,31 €
Recettes 2017	54 803,00 €
Résultat exercice 2017	1 096,69 €
Résultat cumulé 2017	107 272,04 €

Ce résultat cumulé reste en section d'investissement.

Section de Fonctionnement	
Résultat antérieur 2016	44 093,73 €
Résultat 2016 affecté en investissement	0,00 €
Dépenses 2017	71 183,65 €
Recettes 2017	29 982,74 €
Résultat exercice 2017	- 41 200,91 €
Résultat cumulé 2017 à affecter	2 892,82 €

Ce résultat cumulé doit faire l'objet d'une affectation : soit toute la somme est conservée en section de fonctionnement, soit elle est virée en section d'investissement, soit elle est répartie entre les deux sections.

☞ Proposition de la Commission finances :

- Report en section d'investissement : 107 272,04 €
- Report en section de fonctionnement : 2 892,82 €

**Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

AFFECTE le résultat de la façon suivante :

Affectation à l'excédent reporté de l'investissement (article 001)	107 272,04 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (article 002)	2 892,82 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

.....

Projet de délibération n°D2018-013
Approbation du budget primitif principal de l'exercice 2018
Rapporteur : Christelle SAGE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vu le projet de budget primitif présenté,

- **ADOpte** le budget primitif principal de l'exercice 2018 arrêté comme suit :

	DEPENSES (en euros)	RECETTES (en euros)
INVESTISSEMENT	3 187 946,41 €	3 187 946,41 €
FONCTIONNEMENT	1 559 847,14 €	1 559 847,14 €
TOTAL	4 747 793,55 €	4 747 793,55 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

.....

Projet de délibération n°D2018-14
Approbation du budget primitif annexe de l'exercice 2018
Rapporteur : Christelle SAGE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vu le projet de budget primitif présenté,

Considérant le mouvement exceptionnel de l'an dernier avec le transfert du local « restaurant » conduisant au déséquilibre de la section investissement et qu'il est nécessaire de conserver ce déséquilibre pour une image sincère du budget,

- **ADOpte** le budget primitif annexe de l'exercice 2018 arrêté comme suit :

	DEPENSES (en euros)	RECETTES (en euros)
INVESTISSEMENT	52 939,25 €	158 896,22 €
FONCTIONNEMENT	52 554,38 €	52 554,38 €
TOTAL	105 493,63 €	211 450,60 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

.....

Projet de délibération n°D2018-015
Fixation des taux d'imposition
Rapporteur : M. le Maire

Il est proposé d'augmenter de 2% les taux d'imposition :

Impôts locaux	Taux actuels	Taux augmentés
Taxe d'Habitation :	14,37 %	14,66 %
Taxe Foncière (bâti) :	9,58 %	9,77 %
Taxe Foncière (non bâti) :	50,47 %	51,48 %

**Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

DECIDE de fixer les impôts locaux aux taux suivants :

- Taxe d'Habitation 14,66 %
- Taxe Foncière sur les propriétés bâties 9,77 %
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties 51,48 %

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

2 ABSENTIONS 2 CONTRES
(C. SAGE et JC REY) (E. COLLOMB – I. FREYDOZ)

3. Ordre du jour sans délibération

3.1. Demandes d'autorisations d'urbanisme

3.1.1. Permis de construire modificatif

- **Moreira Fernandes Elias** : Modification des coloris, ajout d'une pergola, fenêtre, changement de faitage du garage, Chemin des Bois Blancs,
- **Storm John** : Modification des teintes, Au Ruttet,
- **Fleith Olivier** : Modification du gabarit de la maison, et des ouvertures en façades, Chemin de Bel Air,

3.1.2. Déclarations préalables

- **Mathey-Doret Christiane** : Dépose d'une clôture, pose d'une nouvelle clôture, Passage de Lamboussy,
- **Geslin Christophe** : Pose d'un abri voiture sur une place de parking, Route de Chez Jolliet,
- **Balestra Ursula** : Pose d'une clôture, fermeture du balcon, construction d'une remise, Passage d'Ogny,
- **José Garcia** : Pose d'une clôture, Chemin des Poses du Bois,
- **Napper Michael** : Pose d'une clôture, Chemin du Moulin Desbornes,
- **Consorts Saxod** : Division en vue de construire, Malchamp,
- **Papadopoulos Sébastien** : Construction d'une piscine, Chemin de chez Villet

Questions diverses :

- Toutes les demandes de places en crèches par les familles de FEIGERES ont obtenu une réponse positive lors de la commission d'attribution de la Communauté de Communes du Genevois qui détient cette compétence.
- Réunion avec le SIVU BEAUPRÉ pour les conditions d'accueil des enfants de FEIGERES pour les mercredis et vacances scolaires à RECREA a eu lieu le 29 mars 2018: Isabelle FREYDOZ s'étant rendu à la réunion nous donne les informations qui ont été échangées notamment les nouvelles conditions de conventionnement (les nouvelles modalités induisent un impact financier qui nécessite une analyse approfondie du dossier et une rencontre avec les responsables et élus du SIVU BEAUPRÉ).
- Patrick BOITOUZET informe le conseil municipal sur les évolutions du projet d'aménagement d'itinéraires modes doux suite à la réunion publique du 27 mars 2018.
- Problèmes de décharges sauvages sur le territoire
- Fonctionnement des nouveaux aménagements réalisés aux déchetteries

Clôture de la séance : 21h45

Etabli à FEIGERES le 11/04/2018

Le Maire,
Guy ROGUET

Le secrétaire de séance,
Beatriz MAYORAZ

